

## **Bruxelles 2040 - Programme électoral de Volt Belgium pour les élections du Parlement régional Bruxellois**

### Contexte et historique

Après une phase de collecte d'idées du terrain à l'automne 2022, où les membres de Volt et autres ont pu soumettre toute idée susceptible de devenir une priorité électorale pour les élections de 2024, nous avons organisé un référendum démocratique en décembre 2022 afin de choisir nos 10 premières priorités électorales. Après le référendum, une équipe de plus de 30 membres de Volt, des experts internes et externes et des citoyens ont co-rédigé les textes spécifiques pour les principales priorités et sous-priorités choisies lors de notre référendum. Ces textes ont ensuite été discutés lors d'événements et lors de notre assemblée générale en avril 2023 à Namur, où nous avons formellement voté les textes finaux. Les textes présentés ici sont donc déjà officiellement adoptés comme notre programme électoral pour 2024. Dans les mois à venir, il y aura encore une phase d'amendement pour des corrections mineures, sans changer les priorités principales choisies lors du référendum démocratique.

### **Priorité électorale 1 : investissements dans des infrastructures vertes et résilientes**

**Si Bruxelles, la Belgique et l'Europe veulent être économiquement et écologiquement prospères dans 15 ans, et si nous voulons avoir des conditions environnementales saines et vivables dans nos régions et nos villes, nous devons accélérer et augmenter les investissements dans des infrastructures durables et résilientes.**

**La législation sur le climat est une législation sur les infrastructures : Nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre grâce à des investissements positifs dans les infrastructures** afin de rendre l'Europe neutre sur le plan climatique d'ici 2040. **Le secteur des transports** est le seul secteur en Europe *où les émissions ont augmenté au lieu de diminuer au cours des dernières décennies*. Les infrastructures durables, telles que les infrastructures ferroviaires, permettent d'agir à la fois sur **le climat, l'emploi et l'équité**, et de faire coexister neutralité climatique et **croissance économique**. Les infrastructures, telles que le rail, **relient les gens**. En outre, nous augmentons les investissements dans les **réseaux électriques** nationaux et transfrontaliers (voir la priorité électorale n° 4 : la transition énergétique).

Lorsque nous décidons d'investir dans les infrastructures, nous devons le faire pour aider non seulement notre génération, mais aussi la génération suivante et les deux et trois générations à venir. Nous devons être **les gardiens de l'économie, de l'environnement et de notre santé**. Nous devons nous assurer que l'air que nous respirons est propre, que l'eau que nous buvons est propre et que l'avenir de nos enfants est plus durable, plus prospère et plus inclusif que la réalité d'aujourd'hui.

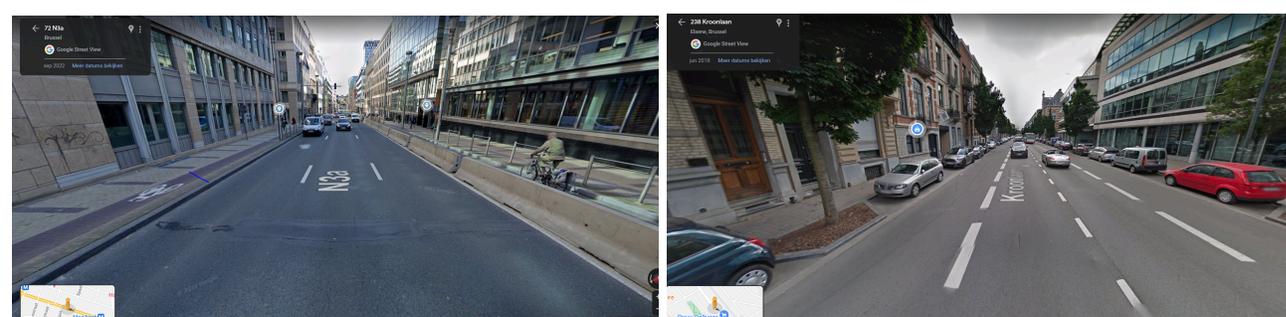
**La Flandre et l'Europe ont besoin de l'infrastructure la meilleure et la plus durable au monde pour devenir une puissance économique** : Pour cela, nous devons accélérer de manière significative nos investissements dans l'infrastructure, en particulier l'infrastructure durable. La Belgique doit moderniser et révolutionner **ses réseaux de transport, d'énergie et de communication** pour rester compétitive.

**Les infrastructures relient les gens** : L'infrastructure favorise l'inclusion sociale et l'équité. Des chemins de fer aux réseaux de communication en passant par les réseaux énergétiques, les infrastructures permettent la circulation des biens, des services et des informations qui stimulent la croissance économique et le

développement. Investir dans des infrastructures modernes et durables, notamment dans le transport ferroviaire (trains de nuit ou trains à grande vitesse) et dans les réseaux de communication (5G), peut nous aider à créer des communautés plus connectées et plus résilientes. En fournissant une connectivité rapide et fiable, à la fois hors ligne et en ligne, nous pouvons relier les personnes et les communautés au-delà des frontières, promouvoir l'échange d'idées et de connaissances, et soutenir les nouvelles technologies qui peuvent améliorer la vie des gens.

### **Proposition principale 1 : révolutionner l'infrastructure piétonne et cycliste.**

Nous reconnaissons le travail accompli par l'actuelle administration bruxelloise, qui a permis de plus que doubler le nombre de cyclistes entre 2019 et 2022. Mais soyons réalistes : Bruxelles n'est pas encore une ville cyclable, et de nombreuses solutions de l'administration actuelle étaient mal conçues et exécutées, et manquaient d'aspects tels que le confort et la sécurité des cyclistes. Il est temps d'accélérer le changement et de s'inspirer des meilleures pratiques européennes, comme celles des villes cyclables telles qu'Utrecht aux Pays-Bas.



**Figure : (gauche)** N3a entre Maelbeek et Arts-Loi. 3 grandes voies pour les voitures dans une direction. 2 très petites voies pour les cyclistes. **(A droite)** av. de la couronne à Etterbeek sans aucune infrastructure cyclable.

Nous devons sortir des sentiers battus et rejeter les normes dépassées qui donnent la priorité aux voitures plutôt qu'aux personnes. Nous voulons faire de Bruxelles une ville reine pour les piétons et les cyclistes et non plus une ville reine pour les automobilistes. La suppression des voies de circulation et leur conversion en pistes cyclables, ainsi que l'extension des zones réservées aux voitures et des zones sans voiture dans la ville peuvent nous aider à atteindre cet objectif. Des études ont montré que de tels changements peuvent conduire à une réduction des embouteillages, de la pollution de l'air et du nombre de victimes de la circulation. La réduction des embouteillages profitera également énormément aux automobilistes et réduira la pollution de l'air : les personnes qui conduisent une voiture respirent aussi notre air et tombent malades et sont aussi hospitalisées en raison de la pollution de l'air liée à la circulation.

**Construisez et les cyclistes viendront !** Nous proposons de construire plus de **50 kilomètres de pistes cyclables d'au moins 4 mètres de large** dans la région de Bruxelles entre 2025 et 2030 et **100 kilomètres** d'ici 2040. Les cyclistes disposeront ainsi de l'espace nécessaire pour se déplacer en toute sécurité et de manière durable. En investissant dans de

nouvelles infrastructures cyclables, nous pouvons également réduire le nombre d'adultes et d'enfants qui dépendent de la voiture pour se déplacer, parfois parce qu'ils considèrent que le vélo n'est pas sûr ou qu'il est malsain en raison de la pollution atmosphérique.

Trop de piétons et de cyclistes meurent sur nos routes, souvent à la suite de collisions causées par des automobilistes. Trop d'adultes et d'enfants utilisent (ironiquement) une voiture parce qu'ils considèrent que Bruxelles n'est pas assez sûre pour faire du vélo. Trop d'adultes et d'enfants utilisent (ironiquement) une voiture parce qu'ils considèrent que l'air qu'ils respirent à Bruxelles est trop pollué et malsain pour faire du vélo.

Mais nous ne pouvons pas oublier **les piétons**. Nous devons élargir les trottoirs et redessiner les rues pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes et les séparer. Cela permettra de créer un quartier plus agréable et plus propice à la marche pour tous.



Voies cyclables larges à Utrecht - photo © Urban cycling Institute (gauche), Ville d'Utrecht (à droite)

**Financement** : La taxe sur la congestion (voir Priorité électorale 2) que nous introduirons permettra à la région bruxelloise d'engranger des recettes supplémentaires de 0,5 milliard d'euros par an, soit 7,5 milliards d'euros au cours des 15 prochaines années. Nous proposons de consacrer 2,5 milliards d'euros à l'infrastructure cycliste au cours des 15 prochaines années, en plus du budget déjà alloué et planifié.

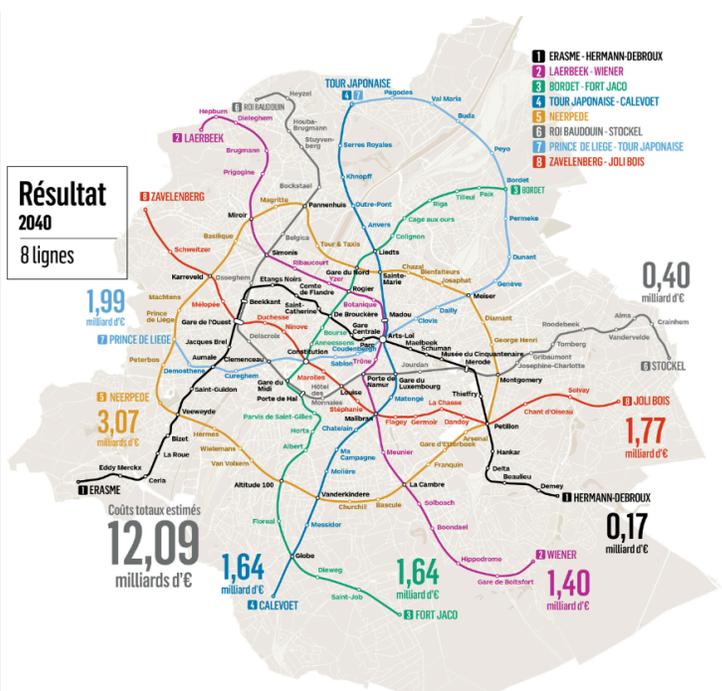
**Proposition principale 2 : étendre le réseau de métro à Bruxelles. Lorsque cela n'est pas possible, des tramways de surface ou des systèmes de type RER/S-trains devraient être construits comme alternative.**

Pour répondre aux recommandations de l'OMS en matière d'activité physique, de pollution atmosphérique, de bruit et d'accessibilité aux espaces verts, nous devons non seulement développer massivement nos infrastructures cyclables et piétonnes, mais aussi améliorer les transports publics, et en particulier les transports ferroviaires urbains.

Le transport ferroviaire urbain a un potentiel d'attraction de passagers plus élevé que les bus et nous devons donc nous concentrer sur le développement d'un réseau de transport ferroviaire urbain robuste qui profitera non seulement à notre génération, mais aussi aux générations futures.

Le réseau de métro proposé dans cet article de L'Echo nous semble être un objectif idéal à atteindre. Nous tenons toutefois à préciser que la faisabilité technique de certaines lignes n'est peut-être pas très bonne et nous donnons la priorité à la construction de nouvelles lignes de métro présentant une faisabilité technique solide et le plus grand potentiel en termes de volume de passagers. Dans les endroits où la construction d'une ligne de métro ne semble pas réalisable ou extrêmement difficile, un système de tramway de surface ou de type RER peut être envisagé comme alternative.

Outre le réseau ferroviaire urbain interne de Bruxelles, nous proposons également d'**améliorer la connectivité avec les autres régions de Belgique**. Par exemple, nous voulons une solution ferroviaire (ligne de métro, tramway ou métro léger) de Bruxelles à Louvain via Tervuren. L'une des options consiste à étendre la ligne de métro 5 de Herman-Debroux à Louvain via Tervuren et Bertem. Cela crée également des opportunités massives de logement durable sur cet axe entre Louvain et Bruxelles et peut revaloriser ces régions. Si l'extension du métro 5 vers Louvain ne semble pas réalisable, nous devrions opter pour une liaison par tramway ou par métro léger. Cela crée également des opportunités massives de logement durable sur cet axe entre Louvain et Bruxelles et peut revaloriser ces régions. Si l'extension du métro 5 vers Louvain ne semble pas réalisable, nous devrions opter pour une liaison par tramway ou par métro léger.



**Figure:** La solution Métro solution discutée dans l' article

Nous considérons qu'il s'agit là d'un objectif final idéaliste, mais nous voulons donner la priorité aux lignes ayant le plus grand nombre de passagers, le plus grand potentiel de transfert modal et la meilleure faisabilité technique.

**Financement :** La taxe sur la congestion (voir Priorité électorale 2) que nous introduirons permettra de collecter des recettes supplémentaires de 0,5 milliard d'euros par an, soit 7,5 milliards d'euros au cours des 15 prochaines années. Nous proposons d'investir 5 milliards d'euros dans le métro et d'autres infrastructures ferroviaires urbaines au cours des 15 prochaines années, en plus du budget déjà alloué et planifié. En outre, nous demandons le cofinancement d'autres gouvernements régionaux, du gouvernement national, de la Commission européenne et du secteur privé.

## Proposition principale 3 : Des infrastructures hydrauliques résilientes et durables pour atténuer les sécheresses et les inondations

La recherche scientifique démontre que la mesure la plus efficace pour réduire à la fois les sécheresses et les inondations est de réduire le pourcentage de surface bétonnée. Cela favorisera la percolation de l'eau vers les nappes phréatiques les plus basses. Cela permet d'augmenter les réserves d'eau en période de sécheresse (bien plus que de réduire la

consommation d'eau) et d'augmenter la quantité d'eau de pluie qui s'infiltré, réduisant ainsi le risque d'inondation. Cet aspect devrait être pris en compte dans tous les projets d'infrastructure.

Dans les villes, la réduction de l'espace pour les parkings et les voitures, et dans les zones rurales la conversion de plus de terres agricoles en forêts, ainsi que la stimulation des gens à avoir des prairies et des arbres autant que possible sur leur domaine sont des mesures spécifiques pour atteindre cet objectif.

Le gouvernement régional devrait commencer par des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'infiltration pour atténuer à la fois la sécheresse et les inondations.

En outre, les infrastructures hydrauliques existantes, telles que les rivières, les canaux et les barrages, devraient être rendues plus résistantes et plus flexibles pour faire face à des circonstances d'inondation et de sécheresse plus extrêmes. En ce qui concerne Bruxelles, nous étudions les possibilités d'ouvrir les parties souterraines de la rivière Zenne à la surface dans une atmosphère piétonne verte, en suivant les meilleures pratiques européennes de Gand et d'Utrecht.

## **Priorité électorale 2 : Mobilité et transports publics**

La question des embouteillages et de leur impact négatif sur la société est une préoccupation croissante dans de nombreuses régions, et Bruxelles ne fait pas exception. L'utilisation excessive de la voiture n'entraîne pas seulement des pertes financières et des incidents de circulation, mais contribue également à la mauvaise qualité de l'air et à l'étalement urbain. Pour relever ces défis, le gouvernement/la région doit réévaluer son plan de mobilité et s'orienter vers des modes de transport plus durables et plus respectueux de l'environnement. Outre des transports publics abordables et une meilleure gestion opérationnelle des trains et des systèmes de transport public existants, la construction de pistes cyclables et la facilitation du partage des vélos, les transports publics urbains 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les systèmes de partage des voitures électriques, la tarification de la congestion et les dimanches mensuels sans voiture sont des éléments essentiels de la combinaison. En adoptant une approche plus globale de la mobilité, Bruxelles peut créer des villes plus agréables à vivre et plus durables, réduire les coûts et stimuler la croissance économique, tout en améliorant la santé et le bien-être de ses citoyens..

### **Proposition principale 1 : Transports publics ferroviaires urbains abordables 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à Bruxelles et dans sa périphérie**

(1) Mettre en œuvre les meilleures pratiques européennes à Bruxelles. Bruxelles peut encore apprendre beaucoup pour améliorer son système de transport public. À Copenhague, le métro fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et à

Prague, les tramways fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Bien qu'il existe un réseau de bus de nuit à Bruxelles, l'extension des heures d'exploitation du tramway ou du métro à 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 offre un confort considérablement accru pour les passagers, ce qui nous donne, en tant que citoyens, plus de liberté tout en réduisant les émissions de carbone et de pollution en générant un transfert modal. Dans un premier temps, nous proposons, comme à Prague, de faire fonctionner le réseau de tramway 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec la possibilité d'étendre cette mesure au système de métro après une analyse de faisabilité technique.

(2) Nous voulons que les transports publics existants soient abordables. Pour "De Lijn", "STIB" et "TEC", nous proposons 4 catégories d'abonnements : des abonnements horaires de 1 €, des abonnements journaliers de 3 €, des abonnements mensuels de 15 € et des abonnements annuels de 150 €. Nous voulons maintenir le tarif réduit de 12 euros pour les transports publics locaux à Bruxelles pour les jeunes et les personnes âgées. Nous collaborons également avec toutes les sociétés de transport pour mettre en place un abonnement inter-sociétés valable dans toute la Belgique. Un abonnement annuel pour les chemins de fer nationaux est disponible pour 250 euros, et un abonnement combiné pour les chemins de fer nationaux et les transports locaux à Bruxelles pour 350 euros par an. Proposition principale 2 : Accroître le déploiement des systèmes de partage de vélos et de voitures électriques.

## **Proposition principale 2 : Accroître le déploiement des systèmes de partage de vélos et de voitures électriques.**

(1) Nous encourageons la possession de vélos et, au niveau fédéral, nous prenons des mesures pour réduire les coûts liés aux vélos, en réduisant la TVA à 0 % pour l'achat et l'entretien des vélos. En outre, il devrait être très facile et pratique d'obtenir un vélo dans d'autres endroits où l'on ne vit pas, sans avoir à prendre son propre vélo. Nous encourageons les systèmes de partage de vélos dans toutes les villes de plus de 50 000 habitants et nous améliorons les systèmes existants pour les rendre plus conviviaux. Ces systèmes pourraient être intégrés dans les services des opérateurs de transport public régionaux ou locaux.

(2) Soutenir et développer les systèmes de partage de voitures électriques. Une voiture particulière est garée 23 heures par jour et peut stimuler l'utilisation inutile de la voiture. Elle absorbe également, pendant toutes ces heures, de l'espace de stationnement qui est un espace public rare. Nous devons passer à des systèmes de partage de voitures électriques. Une voiture partagée permet de retirer de la circulation 5 à 12 voitures privées, car faire partie d'un système d'autopartage permet de réduire l'utilisation de la voiture, tout en étant pratique et abordable. Plus besoin de se préoccuper de l'entretien, de l'assurance ou du stationnement. Vous pouvez simplement profiter du trajet, en sachant que vous contribuez à rendre le monde meilleur. Vous découvrirez peut-être que la combinaison du vélo, des transports publics et des systèmes de partage de voitures électriques vous convient parfaitement, et qu'elle est bien plus pratique

qu'il n'y paraît. Bien sûr, dans un premier temps, ces systèmes sont plus adaptés aux zones urbaines et suburbaines, ainsi qu'aux noyaux résidentiels des petites municipalités, et non aux zones rurales éloignées. C'est par là que nous voulons commencer.

### **Proposition principale n° 3 : taxes de congestion dans les villes dotées d'un réseau ferroviaire urbain.**

Nous proposons un péage urbain de 2,5 euros par heure pour le centre-ville de Bruxelles, Gand, Anvers et Charleroi, avec une réduction de 90 % pour les résidents de ces zones, de sorte qu'ils ne paieront presque rien (par exemple, pour faire leurs courses) dans leur quartier. Cette taxe découragera les personnes résidant en dehors de la ville d'utiliser une voiture et encouragera l'utilisation des transports publics ou des parkings relais. Aucune inscription n'est nécessaire et la facturation mensuelle sera gérée automatiquement grâce à des solutions techniques (par exemple, des caméras ANPR).

La mise en œuvre réussie des zones de péage urbain à Londres, Stockholm et Göteborg a permis de réduire considérablement les embouteillages et la pollution atmosphérique, et d'améliorer l'utilisation des transports publics. À Londres, par exemple, la zone de péage urbain a permis de réduire de 30 % les embouteillages, d'augmenter de 38 % l'utilisation des transports publics, d'accroître considérablement les déplacements à pied et à vélo, de réduire de 40 par mois le nombre d'accidents de la route et de décès et de diminuer de plus de 25 % la pollution de l'air. Il en résulte une baisse des coûts de santé et de sécurité sociale pour les contribuables en raison de la diminution des congés de maladie, des médicaments et des hospitalisations pour des affections telles que les crises cardiaques, les cancers et les exacerbations de l'asthme.

Cette proposition générera un minimum de 500 millions d'euros par an, qui seront stockés dans un coffre-fort et alloués à l'amélioration des infrastructures cyclables, ferroviaires urbaines et ferroviaires légères. Un groupe indépendant d'experts, de scientifiques et de citoyens pourra choisir de nouveaux projets de transport durable pour lesquels l'argent sera utilisé.

L'objectif est de réduire les effets négatifs du transport routier sur la santé, tout en permettant aux automobilistes de bénéficier d'une réduction des embouteillages et des temps de trajet.

## **Proposition principale 4 : Volt propose de mettre en place un dimanche mensuel sans voiture dans toutes les villes belges de plus de 50 000 habitants.**

Nous proposons des dimanches sans voiture dans toutes les villes belges de plus de 50 000 habitants afin de promouvoir des villes saines et agréables à vivre et de sensibiliser la population aux conséquences de la dépendance à l'égard de la voiture sur l'environnement et la santé. La pollution atmosphérique liée au trafic peut être réduite de 50 à 80 % les dimanches sans voiture par rapport aux dimanches ordinaires, ce qui entraîne des avantages pour la santé publique et l'environnement, tels que l'augmentation de l'activité physique et la réduction de l'occupation de l'espace par les voitures. Les dimanches sans voiture stimulent également l'économie locale et offrent des activités et des événements joyeux. Les piétons et les cyclistes peuvent profiter de la ville plus que jamais, en circulant sur des routes qui seraient autrement dangereuses et difficiles à traverser. Lors d'un dimanche sans voiture, de grandes parties de la ville peuvent être transformées d'endroits où les gens ne veulent que passer en endroits où les gens aiment vraiment être. En outre, les dimanches sans voiture peuvent fortement stimuler l'économie locale. Les transports publics devraient être gratuits les dimanches sans voiture. L'évolution progressive vers l'objectif final peut commencer par le passage de zéro ou un dimanche sans voiture par an à un dimanche sans voiture par saison ou par mois au printemps et en été. Un référendum correctif peut être organisé au niveau local 12 mois après la mise en œuvre des dimanches sans voiture pour confirmer ou rejeter la poursuite de la proposition, étant donné que les études montrent un soutien plus important après la mise en œuvre, les gens devraient d'abord expérimenter la situation avant de prendre une décision finale.

## **Priorité électorale 3 : Justice fiscale**

### **Proposition principale 1 : Introduction de la prime à l'emploi à Bruxelles**

Actuellement, en Flandre, la prime à l'emploi est une prime annuelle d'un maximum de 600 euros par an pour les personnes gagnant moins de 2500 euros brut. Nous étendons ce système actuellement flamand à Bruxelles et à la Wallonie. Nous voulons augmenter la prime à l'emploi à un maximum de 1000 euros par an et la rendre éligible pour toutes les personnes ayant un salaire net inférieur à 3500 euros (brut), avec des étapes progressives (plus le revenu est bas, plus la prime est élevée).

Cette proposition peut s'autofinancer car elle fait partie de notre plan visant à augmenter autant que possible le taux d'activité de la population belge. L'objectif de la proposition est le suivant

En outre, nous soutenons les projets visant à obliger les personnes entre deux emplois qui sont toujours sans emploi après une période de 12 mois à effectuer un travail d'intérêt général 12 heures par semaine. Ce travail d'intérêt général

peut également être effectué dans des entreprises privées : nous développerons une plateforme où les entreprises privées et publiques pourront demander des travailleurs d'intérêt général. Le travail d'intérêt général de 12 heures par semaine leur permet encore de consacrer beaucoup de temps à la recherche d'un véritable emploi permanent. Dans certains cas, si la personne sans emploi peut démontrer qu'elle suit des cours de formation pendant plus de 12 heures par semaine qui l'aideront à trouver un nouvel emploi, le travail d'intérêt général peut être réduit de 12 à 6 heures par semaine pendant une période maximale de 24 mois.

## **Proposition principale 2 : efforts accrus contre la corruption, la fraude fiscale, l'évasion fiscale et la fraude sociale.**

La question de la fraude fiscale et sociale en Belgique nous concerne tous. Chaque année, les pouvoirs publics perdent des milliards d'euros de recettes en raison d'activités frauduleuses. Pour la seule fraude fiscale, le coût est estimé à plus de 30 milliards d'euros par an (1). Il est temps de prendre position et de s'attaquer de front à ce problème. Les fonds perdus à cause de la fraude pourraient être utilisés pour améliorer nos communautés, investir dans l'éducation, investir dans les infrastructures, le rail et les transports publics, réduire les taxes sur le travail et avoir un système fiscal plus équitable pour tous, et fournir des services essentiels à ceux qui en ont besoin. La plupart des efforts de lutte contre la fraude fiscale doivent être déployés au niveau fédéral, mais les régions peuvent également jouer leur rôle dans la lutte contre la fraude sociale et d'autres formes de fraude.

## **Proposition principale 3 : Réduire les maladies et les décès évitables dus à la pollution et aux facteurs comportementaux**

Les poêles à bois et les voitures ont un coût sociétal annuel d'un milliard d'euros. Pour les voitures, ce coût dépasse 20 milliards d'euros par an (coûts environnementaux + congestion) et pour les poêles à bois, il est estimé à 2,6 milliards d'euros par an.

Pour les voitures, nous proposons des péages urbains et des zones à faibles émissions (LEZ) dans les villes, en soutenant l'expansion des LEZ à Bruxelles. D'ici à 2035, nous supprimerons progressivement la vente de voitures à carburant fossile et de voitures hybrides, conformément à la proposition de l'UE. La réduction de l'utilisation des voitures reste essentielle pour des raisons écologiques, sanitaires et économiques.

En ce qui concerne les poêles à bois, nous proposons un enregistrement obligatoire afin de créer un inventaire fondé sur des données. De 2025 à 2035, seuls les poêles à granulés modernes avec une limite de particules <1g/heure seront autorisés à Bruxelles (vérifiés par des tests en conditions réelles afin d'éviter un second scandale du Dieselgate). D'ici

2035, aucun nouveau poêle à bois ne sera autorisé en raison de l'existence d'autres options de chauffage plus respectueuses de l'environnement.

Nous plaidons en faveur d'une coopération régionale et européenne pour lutter contre la pollution qui dépasse les frontières. En outre, les collectivités locales peuvent prendre des mesures pour lutter contre les niveaux élevés de PM<sub>2,5</sub> ou de NO<sub>2</sub>. Notre objectif est de respecter les lignes directrices de l'OMS en matière de pollution atmosphérique, à savoir une exposition de 5 µg/m<sup>3</sup> de PM<sub>2,5</sub> et de 10 µg/m<sup>3</sup> de NO<sub>2</sub>.

En outre, les politiques de mobilité urbaine devraient promouvoir le transport actif et l'activité physique pour lutter contre l'obésité. Nous recommandons d'autoriser avec prudence les chaînes de restauration rapide à proximité des écoles et de stimuler les incitations à la création d'environnements alimentaires sains.

### **Proposition principale 4 : stimuler l'économie circulaire dans les régions**

L'économie circulaire envisage une société économe en ressources inspirée par la nature, où les déchets d'un écosystème deviennent une ressource pour un autre. Ce système, bien qu'il soit parfois source de gaspillage, favorise l'abondance et la résilience. Notre réponse à la crise du Covid met en évidence la nécessité de privilégier l'efficacité par rapport à l'efficience. Nous devrions adopter ce modèle à mesure que le monde devient plus instable, en traitant les économies comme des écosystèmes, et non comme des machines linéaires, afin d'éviter les erreurs du passé.

Cette politique vise à créer l'infrastructure nécessaire à la mise en place d'écosystèmes économiques circulaires en Belgique. Les gouvernements ne peuvent pas y parvenir seuls, mais ils peuvent en faciliter les conditions. Nous proposons un système de classement de la circularité pour toutes les activités à but lucratif, en commençant par les grandes entreprises, puis les PME et enfin les petites entreprises. Les entreprises s'auto-évaluent et disposent de plusieurs années pour améliorer leur note ; le non-respect de cette règle entraîne l'application d'une taxe progressive sur la circularité. Une collaboration étroite avec l'UE est essentielle.

Pour encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'économie circulaire, nous proposons des prêts bancaires garantis par l'État de 500 000 euros à 3 millions d'euros pour les startups et les entreprises contribuant à la circularité. Ce programme de subvention ambitieux sera financé par la taxe sur la circularité mentionnée plus haut.

## Priorité électorale n° 4 : la transition énergétique

Il est universellement reconnu que la transition énergétique est vitale pour l'avenir de l'humanité et du monde tel que nous le connaissons. Volt propose une approche pragmatique basée sur une combinaison d'énergie nucléaire et d'énergies renouvelables, ces dernières prenant une part croissante dans notre production d'énergie au fil des ans.

Cette approche permettra d'atteindre les trois objectifs suivants :

**1) Protection de l'environnement** - Le climat change rapidement et nécessite une transition vers des sources d'énergie propre qui ne produisent pas de gaz à effet de serre, directement ou indirectement, surtout si la Belgique veut jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

**2) Accessibilité pour tous** - Chacun devrait pouvoir avoir accès à une énergie abordable pour répondre à ses besoins de base. Cela signifie qu'il faut développer des moyens pour que les gouvernements, en particulier le gouvernement belge, puissent contrôler les prix. Nous pensons que cela sera possible en régulant la consommation, en développant le stockage et les mécanismes d'utilisation efficace.

**3) Sécurité de l'approvisionnement énergétique** - La Belgique doit garantir une sécurité énergétique aussi élevée que possible. Il faut trouver un équilibre entre la politique étrangère, les politiques européennes et les politiques nationales. En tant que parti paneuropéen, Volt peut contribuer à trouver le bon équilibre. En même temps, il doit contribuer à une politique européenne de partage de l'énergie plus favorable.

Des mécanismes visant à réduire les fluctuations de la production et de la consommation d'énergie doivent être développés. Pour ce faire, les secteurs privé et public devront s'adapter. Le gouvernement belge doit intervenir et veiller à ce que cette transition se fasse rapidement et en douceur.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, qui est détaillée dans nos propositions énergétiques pour les élections fédérales, Volt Belgium propose de maintenir les réacteurs nucléaires existants en activité tant que c'est sûr et faisable, car cela garantit l'indépendance énergétique, est efficace en termes de ressources, n'émet pas de CO2 ou d'émissions nocives, et a une structure de coûts stable. Nous voulons abroger la loi qui interdit l'énergie nucléaire à l'avenir et créer un nouveau cadre législatif pour l'énergie nucléaire qui encourage le recyclage du combustible utilisé, contribue davantage au budget fédéral pour la R&D et s'engage à mettre en place une stratégie à long terme pour les déchets radioactifs au niveau européen. Il s'agit là de propositions essentielles pour la politique énergétique fédérale, tandis que le présent document se concentre sur la proposition relative à la politique énergétique régionale.

## **Proposition principale 1 : Plus d'énergie solaire et éolienne, en particulier aux endroits appropriés**

La Belgique devrait soutenir le déploiement des infrastructures nécessaires à la production d'énergie renouvelable à faible émission de CO<sub>2</sub>, en collaboration avec d'autres pays de l'UE. Elle devrait contribuer activement à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement européenne pour les équipements nécessaires à la production d'énergies renouvelables en Europe. La dépendance actuelle vis-à-vis de fabricants situés en dehors de l'UE rend la Belgique et les autres pays de l'UE vulnérables aux tensions géopolitiques. En outre, nous pouvons faire en sorte que la fabrication de la nouvelle infrastructure verte se fasse au sein de l'UE. Cela permettrait à la Belgique et à l'UE d'appliquer des normes plus strictes, ce qui réduirait considérablement l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement en énergies renouvelables. Et cela créerait des emplois en Europe.

La Belgique devrait contribuer davantage à l'approvisionnement énergétique européen en accélérant le développement de parcs éoliens, à la fois sur terre et en mer. L'énergie hydraulique (hydroélectricité) devrait être développée davantage et les panneaux solaires devraient être utilisés pour les habitations privées ainsi que pour les complexes industriels. Les industries et les ménages belges devraient également s'adapter afin que la consommation d'énergie soit concentrée lorsqu'il y a un excès de production.

## **Proposition principale 2 : Un réseau énergétique mieux intégré pour la Belgique et ses régions au sein de l'UE et au niveau international**

Volt estime qu'il est essentiel d'intégrer davantage le réseau belge au réseau électrique européen, afin d'assurer un approvisionnement stable en énergie grâce à diverses sources. Une approche paneuropéenne est en effet essentielle, comme c'est le cas dans de nombreux autres domaines. Afin de garantir la fourniture d'énergie, un fournisseur donné ne devrait pas couvrir plus de 10 % de la demande totale.

Les investissements devraient être orientés vers le développement rapide des sources d'énergie renouvelable et des technologies de stockage (comme l'hydrogène) en Europe. S'il s'agit de nations plus pauvres, l'approvisionnement en énergie devrait être lié à leur développement économique, afin d'éviter tout nouveau risque d'exploitation. Cela pourrait s'appliquer, par exemple, aux fermes solaires en Afrique.

Volt estime que le développement économique et sociétal ne sera possible que si l'approvisionnement et la consommation d'énergie sont stables et durables. C'est pourquoi Volt souhaite maintenir la production d'énergie nucléaire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle a également l'intention d'investir massivement dans les énergies renouvelables et les technologies de stockage. Cela n'est possible que par l'intégration de l'offre et de la

demande au niveau européen. Volt estime que la Belgique peut jouer un rôle important grâce à sa position centrale. Les générations futures de toute l'Europe comptent sur nous pour jeter les bases d'un avenir meilleur et plus durable.

En outre, nous voulons prolonger l'exploitation des centrales nucléaires existantes et abroger la loi qui interdit l'énergie nucléaire à l'avenir. Comme il s'agit d'une compétence fédérale, ces politiques sont discutées en détail dans le programme électoral fédéral.

## **Priorité électorale 5 : l'éducation**

Pour Volt, l'éducation est l'outil privilégié pour promouvoir la mobilité et l'inclusion sociales et pour favoriser une démocratie unie et dynamique fondée sur des sociétés ouvertes et pluralistes. Pour bien fonctionner, la société a besoin de personnes bien éduquées et autonomes de toutes sortes. L'éducation n'est donc pas seulement un "droit" pour les individus, mais aussi une "obligation" que la société se doit d'organiser de la meilleure façon possible. Pour que les écoles soient des lieux de travail inspirants, sûrs, prêts pour le monde moderne, attrayants et stimulants pour tous les élèves, Volt estime que l'éducation en Belgique doit se concentrer sur la lutte contre les inégalités, la promotion d'approches pédagogiques innovantes et l'autonomisation des enseignants pour y parvenir. Bien que la Belgique investit massivement dans l'enseignement par rapport à la plupart des pays européens, l'inégalité des performances entre les élèves, les écoles et les régions est élevée et ne cesse de croître. Volt veut lutter pour l'égalité des chances en matière d'apprentissage en présentant une série de propositions fondées sur des données probantes. De plus, nous sommes convaincus que la fragmentation de l'éducation selon des lignes idéologiques entrave l'adoption d'approches pédagogiques innovantes et transformatrices telles qu'elles ont été mises en œuvre avec succès dans d'autres pays européens. Enfin, cette transition n'est possible que si les enseignants se sentent davantage soutenus, responsabilisés et valorisés dans leur travail.

Ainsi, le programme de politique éducative de Volt Belgium est divisé en 3 blocs thématiques :

- Égaliser les chances d'apprentissage dans l'enseignement
- Responsabiliser les enseignants dans leur profession
- Promouvoir un enseignement transformateur

### **Proposition principale 1 : égaliser les chances d'apprentissage dans l'enseignement**

**Situation** : L'impact de la pauvreté sur les résultats scolaires en Belgique est considérablement élevé. L'OCDE, dans ses rapports PISA, souligne depuis des années que la Belgique présente l'un des plus hauts niveaux d'inégalité en matière d'éducation de tous les pays de l'OCDE. À l'âge de 15 ans, les enfants issus des 25 % de familles les plus pauvres accusent un retard de 3 ans par rapport à leurs camarades riches issus des 25 % de familles les plus riches. Pour lutter contre les inégalités qui s'étendent sur plusieurs générations, nous avons trois propositions concrètes.

### **Nos propositions pour réduire les inégalités scolaires :**

**Fournir des repas gratuits à l'école** : Fournir des déjeuners gratuits à l'école contribue à garantir que tous les élèves ont accès à une alimentation saine, ce qui est un facteur important pour leur développement physique et cognitif. Nous aimerions y parvenir grâce à un financement gouvernemental accru, en coopération avec les différents réseaux éducatifs et en encourageant les partenariats avec des organisations et/ou des entreprises locales. D'autres mesures visant à améliorer les repas scolaires consistent à proposer une variété d'aliments sains, à promouvoir l'éducation nutritionnelle et à impliquer les élèves dans l'élaboration des menus.

**Réduire la facture scolaire des familles en situation de pauvreté** : Nous proposons de réduire les factures scolaires des familles vivant sous le seuil de pauvreté (2 868 euros par mois pour une famille composée de deux adultes et de deux enfants). Cette mesure aura un impact particulier sur les familles dont les enfants sont scolarisés dans des écoles secondaires, où les factures annuelles s'élèvent en moyenne à 1 300 euros. Actuellement, c'est aux écoles elles-mêmes qu'il incombe de payer leurs factures, ce qui les oblige à réduire leurs dépenses. Cette situation est préjudiciable aux activités extra-muros et aux événements (culturels). L'inégalité est donc néfaste pour tous les étudiants.

**Accroître la numérisation** - aucun enfant n'est laissé pour compte : Le manque d'accès et de compétences numériques de certains enfants d'âge scolaire et de leurs parents les laisse à la traîne. Nous visons à étendre l'accès abordable à l'internet pour les ménages ayant des enfants d'âge scolaire par le biais de réglementations en partenariat avec les fournisseurs d'accès à l'internet (FAI), en veillant à ce que tous les élèves aient accès à un appareil doté d'un logiciel mis à jour, que ce soit par le biais d'un crédit-bail, d'un achat privé, d'un achat groupé ou de la réutilisation d'ordinateurs. Préserver et améliorer l'utilisation accrue de la diffusion en ligne pour les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours en personne, comme cela a été mis en œuvre pendant la pandémie de Covid.

**Réduire l'abandon scolaire** : des taux élevés d'abandon scolaire conduisent à une main-d'œuvre moins éduquée et moins qualifiée, ce qui a des conséquences négatives pour l'économie et la société. Pour réduire les taux d'abandon scolaire, nous voulons offrir davantage de soutien scolaire et de tutorat aux élèves en difficulté, proposer des options d'éducation alternatives telles que la formation professionnelle ou l'apprentissage en ligne, et s'attaquer aux causes profondes de l'abandon scolaire telles que la pauvreté, les brimades ou les problèmes de santé mentale.

En outre, nous pensons qu'il est temps de remettre en question les méthodes traditionnelles d'enseignement. Tous les enfants ne réussissent pas dans un système axé sur l'apprentissage théorique. Cela les conduit à abandonner l'école à l'âge de 18 ans, sans diplôme. Nous devons donc nous assurer que des cours alternatifs (par exemple en Flandre, les cours du VDAB) sont également disponibles, connus et respectés en tant qu'options. Comme en Allemagne ou en Suisse, la formation professionnelle doit être considérée comme un choix valable.

**Rendre le tutorat plus abordable pour ceux qui en ont besoin :** Volt veut rendre le tutorat après les heures de classe plus accessible et plus abordable, en particulier pour les élèves en situation financière difficile qui ne peuvent pas se permettre de prendre des cours particuliers. Nous ne pouvons pas attendre des parents qu'ils soient des experts dans toutes les matières scolaires. Le fait que les élèves prennent du retard en classe met les enseignants sous pression. Ils seront contraints d'assumer une charge de travail supplémentaire (gratuitement), de ralentir leur rythme ou d'abandonner certains élèves. Bien que nous souhaitions encourager (financièrement) les enseignants à assumer le rôle de tuteur après l'école, nous ne pouvons pas attendre d'eux qu'ils le fassent seuls et nous voulons nous assurer que les moyens sont disponibles pour embaucher du personnel supplémentaire.

Accroître le soutien aux écoles ayant une forte concentration d'élèves dans le besoin : Il est important de renforcer les écoles qui ont une forte concentration d'élèves ayant des besoins supplémentaires. Nous voulons encourager les enseignants à postuler pour des postes dans des écoles situées dans des quartiers à faibles revenus en leur offrant une prime. Cela a été fait avec succès à Amsterdam, où les enseignants reçoivent une prime et une augmentation de salaire de 8 % s'ils choisissent une école ayant un grand nombre d'élèves ayant besoin d'une aide supplémentaire. Nous devons toutefois veiller à ce que les élèves défavorisés ne subissent pas d'autres revers en raison d'un manque d'enseignants et montrer que les enseignants qui choisissent d'accepter un poste plus difficile sont appréciés à leur juste valeur.

**Développer l'enseignement préscolaire et maternel gratuit :** Les enfants issus de milieux défavorisés, en particulier ceux qui ne parlent pas la langue de leur éducation scolaire à la maison, bénéficient d'un début d'éducation préscolaire plus précoce. La recherche montre qu'un début d'éducation plus précoce réduit les abandons scolaires et les inégalités dans le futur et a des effets positifs sur le comportement social (OCDE PISA). Étant donné que le coût de l'enseignement préscolaire est déjà faible et qu'il existe des incitations financières pour encourager la fréquentation de l'école, nous devons envisager d'autres incitations pour encourager les parents à inscrire leurs enfants à un âge plus précoce. Nous voulons augmenter le nombre d'inscriptions à l'école maternelle, en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés, en offrant la gratuité de l'école maternelle aux enfants issus de familles socio-économiques défavorisées, y compris un déjeuner gratuit, et en nous engageant auprès des parents pour promouvoir les avantages de l'école maternelle.

**Améliorer l'apprentissage tout au long de la vie** : Volt croit fermement que l'éducation est cruciale pour le développement personnel et professionnel et met fortement l'accent sur la valeur de l'apprentissage tout au long de la vie. L'objectif est de créer une main-d'œuvre plus qualifiée et une économie plus forte en encourageant une culture de la formation continue. Ceci est particulièrement important pour les personnes qui n'ont pas eu accès à une éducation de qualité dans leur jeunesse. En promouvant l'apprentissage tout au long de la vie, Volt cherche à réduire la pauvreté et à créer une société plus équitable et plus inclusive. Cependant, en Belgique, seuls 20 % des adultes actifs participent à une formation complémentaire, ce qui est inférieur à la moyenne des pays similaires. Nous proposons d'investir dans l'apprentissage tout au long de la vie en rendant les possibilités d'éducation plus accessibles et plus équitables pour les adultes, sur le plan financier et temporel, par le biais d'institutions telles que les universités, les écoles techniques et les centres communautaires. Responsabiliser les chômeurs ou les personnes sous-employées en leur offrant des possibilités d'éducation et de formation plutôt que des sanctions. Les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie existantes devraient être mieux promues, car il existe diverses possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (souvent abordables) dans les universités, les instituts de langues et d'autres institutions, mais bon nombre de ces initiatives ne sont pas bien connues.

**Accroître la coopération entre les systèmes d'enseignement public et catholique** : Les deux systèmes étant partiellement financés par le gouvernement, cette proposition vise à réduire les coûts en améliorant l'efficacité afin de financer une partie des politiques visant à réduire les inégalités en matière d'éducation.

## **Proposition principale 2 : donner aux enseignants les moyens d'exercer leur métier**

**Situation** : Le succès des politiques éducatives réside dans la valorisation de la profession d'enseignant. Pour améliorer les résultats de l'éducation, il est essentiel de mettre l'accent sur l'évolution de carrière et le soutien des enseignants. En donnant la priorité à la formation des enseignants et en rendant l'enseignement supérieur plus adapté à la formation des enseignants, nous pouvons nous assurer que les enseignants disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour éduquer efficacement les générations futures. Ce n'est qu'en valorisant le rôle important que jouent les enseignants dans l'éducation que les politiques proposées seront efficaces pour créer un système éducatif performant.

### **Nos propositions pour accroître la satisfaction des enseignants :**

Renforcer le rôle des enseignants en tant qu'acteurs du changement dans l'éducation : Il est important de donner du pouvoir aux enseignants, car le problème actuel des écoles qui se concentrent trop sur le niveau de performance des élèves n'est pas efficace, selon les observateurs qui citent cela comme la raison du faible niveau académique. En outre, ils s'opposent à l'idée que les écoles ressemblent à des entités privées, car les écoles sont fondamentalement différentes des entreprises.

**Rendre le travail des enseignants plus flexible** : Nous proposons de réformer les systèmes actuels qui favorisent le travail à temps partiel en une échelle de salaire fluide, qui récompense le fait de faire plus d'heures et permet de choisir librement de faire moins d'heures pour un salaire encore acceptable. Ainsi, les enseignants qui font des efforts supplémentaires seront récompensés financièrement. Cela rendra la profession compétitive par rapport à d'autres domaines. Si les écoles manquent d'enseignants qualifiés dans certains domaines, ce système permet également aux experts et aux professionnels externes d'enseigner un nombre limité d'heures en plus de leur profession principale.

**Réformer la formation des enseignants** : La plainte selon laquelle le métier d'enseignant est synonyme de beaucoup d'administration et de manque de liberté commence dès la formation. Les futurs enseignants (ceux qui suivent une licence en enseignement) doivent rédiger plusieurs pages pour chaque heure de cours. La formation devrait aider les stagiaires à maîtriser leur matière, à devenir des experts des sujets qu'ils vont enseigner et à se concentrer sur l'expérience pratique devant une classe. C'est ainsi que l'on conserve l'amour de l'enseignement.

### **Proposition principale 3 : Promouvoir un enseignement transformateur**

**Situation** : La société et la technologie ont évolué à une vitesse fulgurante au cours des dernières décennies, et l'éducation devrait faire de même. Le système éducatif actuel en Belgique ne s'est cependant adapté que lentement. Il se caractérise par une forte fragmentation selon des lignes idéologiques et une approche traditionnelle de l'enseignement et des tests, enracinée dans une vision du 19e siècle sur le transfert des connaissances. Cependant, grâce à une meilleure compréhension des méthodes d'enseignement alternatives et innovantes et aux avancées actuelles en matière de numérisation, d'internet et d'IA (comme ChatGPT), Volt estime qu'il existe un besoin urgent et une opportunité de transformer fondamentalement l'éducation en Belgique. Cette transformation devrait contribuer non seulement à une expérience plus significative de l'enseignement et des études, mais aussi à la société dans son ensemble, avec des personnes mieux éduquées et plus autonomes.

#### **Nos propositions pour promouvoir un enseignement transformateur :**

**Encourager les approches innovantes et tournées vers l'avenir dans l'enseignement** : certaines de ces méthodes d'enseignement sont l'apprentissage par projet, l'apprentissage entre pairs, l'éducation basée sur les compétences, l'apprentissage circulaire et les capacités numériques telles que l'IA et le travail d'équipe virtuel. Nous suggérons de mesurer la réussite des écoles en suivant les taux d'inscription et d'abandon des élèves, la fidélisation du personnel et le développement professionnel, ainsi que la connectivité des écoles par le biais du financement. Ces approches innovantes visent à créer un environnement d'apprentissage plus engageant et plus efficace, en mettant l'accent sur la pensée critique, la résolution de problèmes et l'esprit d'entreprise.

**Promouvoir la pensée critique, l'éducation aux médias et l'esprit d'entreprise dans les écoles** : Afin de doter les élèves des compétences essentielles pour s'épanouir dans le monde moderne, nous préconisons l'intégration de la pensée critique et de l'éducation aux médias, qui sont cruciales dans une société où les sources d'information fiables sont rares et où les "fake news" (fausses nouvelles) sont omniprésentes. En outre, nous voulons promouvoir le développement des compétences entrepreneuriales, y compris la prise de risque et la résilience, afin de favoriser un état d'esprit axé sur la réussite. Enfin, nous suggérons de promouvoir l'anglais comme troisième langue afin d'améliorer la communication entre les pays européens et au-delà. Ensemble, ces compétences prépareront mieux les étudiants à réussir sur un marché du travail en évolution rapide.

## **Priorité électorale 6 : atténuation du changement climatique**

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels est confrontée notre civilisation moderne. L'Europe n'y fait pas exception. L'Union européenne s'est déjà engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 (1). Pour atteindre ces objectifs dans les délais impartis, des efforts massifs seront nécessaires de la part de tous, individus, communautés, entreprises et organisations. Volt Europa s'est fixé pour objectif de devenir neutre sur le plan climatique d'ici à 2040, et par là, devra soutenir des politiques stratégiques clés, dont certaines sont impopulaires, coûteuses et/ou même parfois controversées, sur de longues périodes.

Cet exercice est d'autant plus délicat pour deux autres raisons majeures. Tout d'abord, rien ne garantit que le fait de rendre un pays écologiquement durable et libéré de la dépendance aux combustibles fossiles permettra à la population de conserver une vie digne et agréable.

On pense que la prospérité économique et la prospérité écologique peuvent aller de pair. Par exemple, investir dans des infrastructures durables, telles que les chemins de fer, peut réduire les émissions de carbone tout en stimulant la croissance économique. Mais l'incapacité à trouver le bon équilibre entre l'absence totale d'émissions de carbone et la garantie d'une qualité de vie digne et appropriée est potentiellement une cause de montée du populisme.

Deuxièmement, maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2°C est un effort mondial. À ce jour, il est très peu probable que la Chine, l'Inde et de nombreux autres pays en développement

s'engagent aussi sérieusement que l'Europe pour atteindre ces objectifs. Par conséquent, alors que l'Europe fait de son mieux pour se préparer à un monde sans combustibles fossiles, il est impératif que la Belgique se prépare aux conséquences les plus problématiques du changement climatique. D'autre part, nous nous concentrons également sur les politiques de changement climatique qui sont également bénéfiques pour la population belge d'un point de vue autre que celui du climat, comme la santé publique et l'économie.

En tenant compte de ces éléments, la politique de la campagne d'atténuation du changement climatique 2024 de Volt Belgium s'articule autour de deux grandes parties :

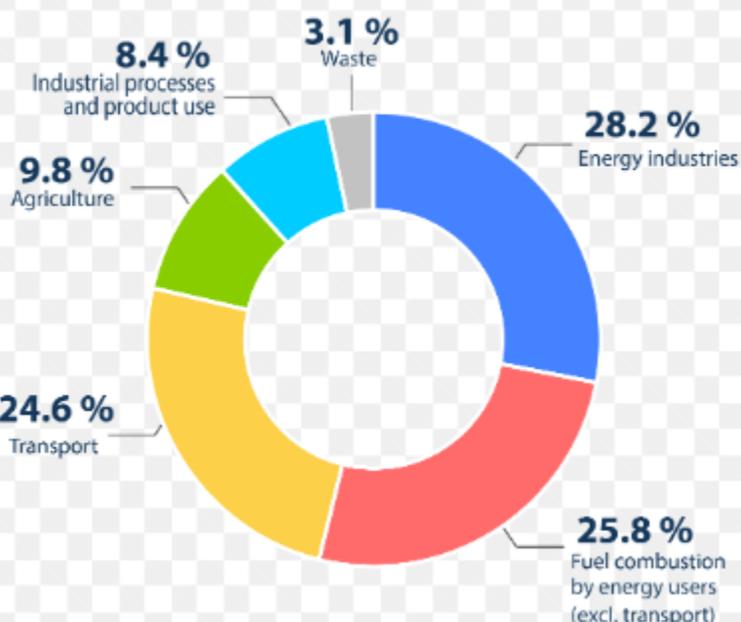
- 1) Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de manière intelligente et responsable.
- 2) Se préparer aux conséquences du changement climatique

## I. Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de manière intelligente et responsable.

### A. Stratégie générale

D'une manière générale, la lutte contre le changement climatique nécessite une approche globale et multidimensionnelle, impliquant non seulement l'Europe, mais aussi l'ensemble de la communauté mondiale.

Share of EU greenhouse gas emission by source, 2017



En Europe, les principaux responsables des émissions de carbone sont le secteur des transports (environ 25 %, dont 72 % pour les voitures), le secteur de l'énergie ( $\geq 25$  %), la combustion de combustibles hors transport ( $\geq 25$  %) et l'agriculture (10 %).

Dans la plupart des secteurs, on observe une diminution des émissions au cours des dernières décennies (même si elle est insuffisante), à l'exception du secteur des transports où les émissions continuent d'augmenter. Dans le même temps, les forêts servent de puits de carbone.

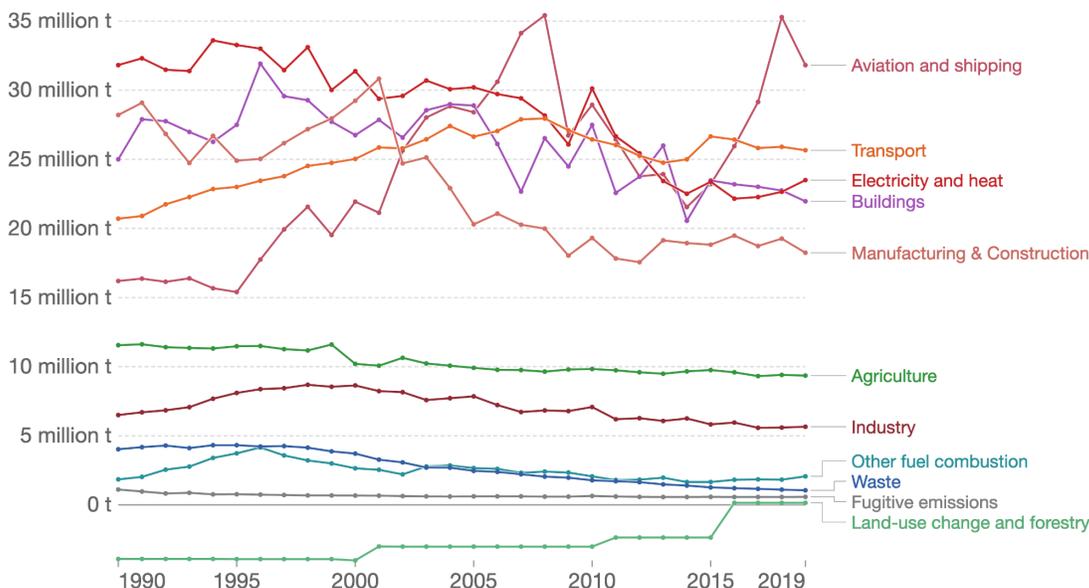
L'Europe en général, et la Belgique en particulier, peuvent jouer un rôle de premier plan pour relever ce défi en donnant la priorité aux points stratégiques suivants

(autres priorités électorales) : investissements dans l'infrastructure verte, mobilité durable, structure fiscale pour soutenir l'économie circulaire et des modes de consommation plus écologiques, transition énergétique intelligente et création de puits de carbone, soutien à la biodiversité.

## Greenhouse gas emissions by sector, Belgium

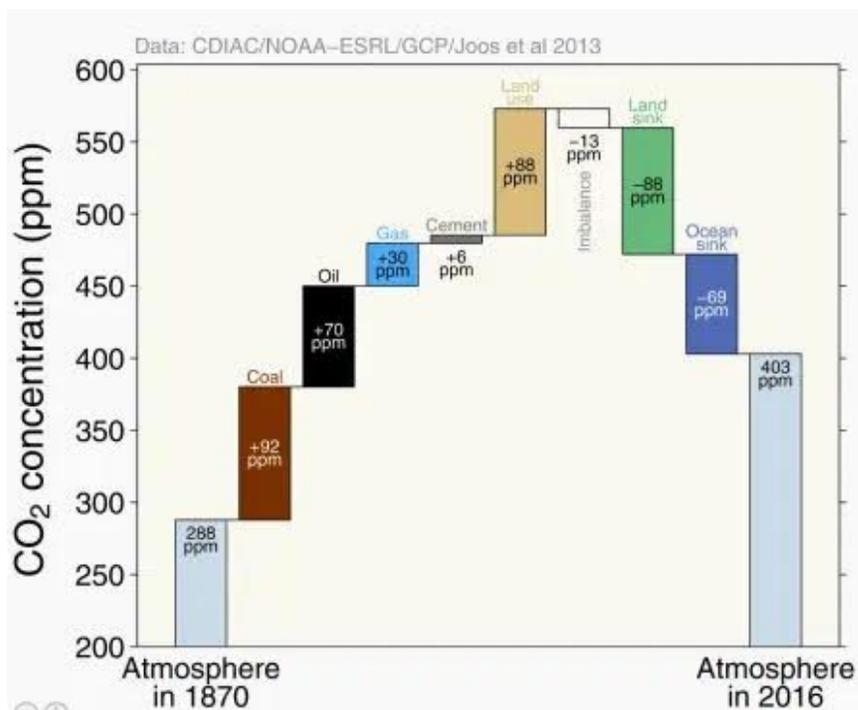
Emissions are measured in carbon dioxide equivalents (CO<sub>2</sub>eq). This means non-CO<sub>2</sub> gases are weighted by the amount of warming they cause over a 100-year timescale.

Our World in Data



Source: Our World in Data based on Climate Analysis Indicators Tool (CAIT).  
OurWorldInData.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions • CC BY

## B. Créer des puits de carbone en soutenant la biodiversité dans la sylviculture et l'agriculture



Comme le montre le schéma ci-dessous, les puits de carbone peuvent être divisés en deux catégories

Puits océanique

Puits terrestre

Il est intéressant de noter que, bien que les océans couvrent 70 % de la planète, ils ne contribuent que pour moins de 50 % au puits de carbone.

Il est faux de penser que les 30 % restants, à savoir les terres exposées de la planète, sont responsables des 50 % restants de l'absorption du carbone. Seule une petite partie de ces terres contribue à éliminer le CO2 de l'atmosphère. Il s'agit des forêts, des zones humides et des sols riches en micro-organismes à base de carbone qui sont responsables du piégeage du carbone. Ensemble, ils représentent environ 10 % de la surface de notre planète. Parallèlement aux puits de carbone, il y a l'agriculture. L'agriculture est globalement responsable de 80 % de la déforestation, de 70 % de l'eau extraite de la nature, de 60 % de la perte de biodiversité et de 1/3 de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. En outre, nous reconnaissons également que, par exemple, les voitures électriques, qui fonctionnent principalement avec des batteries au lithium, sont également à l'origine d'émissions de carbone en raison de la déforestation pour l'extraction du lithium : ces émissions de carbone provenant des voitures électriques sont souvent négligées dans les outils de calcul et de comparaison en ligne. Si les voitures électriques émettent moins de CO2 que les voitures à carburant fossile sur leur durée de vie, en tenant compte des émissions de carbone dues à la déforestation, elles sont loin d'être aussi efficaces pour réduire les émissions de CO2 que les transports publics, en particulier les chemins de fer, et les transports lents tels que les bicyclettes. L'extraction de lithium pour les voitures électriques dépasse déjà l'extraction de lithium pour l'ensemble de l'électronique grand public, et l'extraction de lithium pour les batteries des véhicules électriques devrait encore augmenter de manière exponentielle.

Comprendre que moins de 10 % de la surface de notre planète effectue plus de 50 % du travail d'élimination du dioxyde de carbone de l'atmosphère et que l'agriculture est le principal facteur de dégradation des habitats naturels devrait aider les gens à comprendre l'importance de la sylviculture, de la biodiversité et de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique, au même titre que la transition énergétique elle-même, si ce n'est plus, car d'innombrables autres créatures vivantes dépendent d'elles.

Autrement dit, se concentrer uniquement sur la réduction des émissions de CO2, c'est comme nettoyer sa voiture uniquement de l'extérieur. On oublie de nettoyer aussi l'intérieur. Et, de la même manière, le nettoyage de l'intérieur de votre voiture nécessite des outils différents.

Il ne s'agit pas seulement de planter des arbres. Il s'agit de créer des écosystèmes. Il est donc essentiel de trouver un juste équilibre entre deux politiques complémentaires, celles qui soutiennent et renforcent les écosystèmes naturels existants et celles qui promeuvent de nouvelles formes d'agriculture.

## **Politiques**

Soutenir les politiques de sylviculture et d'habitat naturel intelligentes

Le gouvernement fédéral belge doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la nature sur 30% de son territoire. Pour y parvenir, Volt BE propose un plan national visant à garantir que :

d'ici 2040, 10 % de la surface du pays soit couverte par une "loi de préservation de la nature"

**aucune activité humaine autre qu'autorisée et strictement réglementée :**

- Eco-tourisme
- Formations académiques / éducatives
- Recherche scientifique (privée ou publique)

D'ici à 2040, un minimum de 10 % de la surface du pays doit relever de la "loi sur la conservation durable des habitats naturels". Une série d'activités humaines sont autorisées dans la mesure où elles contribuent au maintien des équilibres écologiques existants.

**Ces activités sont les suivantes**

- la chasse réglementée Services de transport et de mobilité
- l'exploitation forestière en tant que forme d'entretien de la forêt les formes spécifiques d'agroforesterie et d'agriculture
- les parcs de loisirs
- les logements privés / publics
- l'écotourisme.

D'ici à 2040, 10 % supplémentaires de la surface du pays devront être correctement reboisés (reconstruction de l'écosystème).

Cette surface sera ajoutée à la catégorie des "habitats naturels conservés pour des raisons de durabilité" ou des "habitats naturels préservés" si cela est possible.

Cette surface servira de terres pilotes pour des projets innovants d'agroforesterie et/ou des initiatives d'économie circulaire liées à l'agriculture.

Pour atteindre ces objectifs, il faut dresser une carte nationale des habitats naturels existants afin d'identifier les endroits où ces politiques seront le mieux appliquées.

Le potentiel de séquestration du carbone de ces terres sera ensuite calculé et converti en une subvention pour le CO2. Dans le cas d'écosystèmes exceptionnels, une subvention supplémentaire pour la biodiversité sera accordée au propriétaire du terrain.

En collaboration avec les gouvernements régionaux, l'écotourisme est une activité qui attire de plus en plus de monde chaque année. Les gouvernements régionaux seront invités à créer un plan complémentaire de développement de l'écotourisme, afin de soutenir les initiatives fédérales visant à développer les zones de préservation et de conservation.

## **Priorité électorale 7 : Égalité des chances**

### **Proposition principale 1 : L'inclusion systémique - un ingrédient essentiel pour une démocratie belge saine**

Notre Union européenne est fondée sur les valeurs du respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités. Pour réaliser une société fondée sur ces valeurs, Volt s'engage à faire progresser les politiques qui conduisent à faire de la Belgique une société systématiquement inclusive qui offre des chances égales à tous. L'inclusion systémique est d'une grande importance car une telle société serait bénéfique pour tous les Belges.

L'importance de l'inclusion systémique réside dans plusieurs dimensions. Tout d'abord, il y a la dimension éthique, où nous nous référons à l'Art. 23 de la Constitution belge, qui stipule que toute personne a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, ainsi qu'à la Charte des droits fondamentaux, dont l'objectif est de promouvoir les droits de l'homme sur le territoire de l'UE. Une vie digne est une vie pleinement vécue, où la société permet aux individus d'atteindre leur plein potentiel sans obstacles inutiles.

En ce qui concerne la dimension sociale, nous identifions de nombreuses conséquences liées à l'exclusion d'une partie de la société : les individus exclus de la société sont confrontés à une menace accrue pour leur sécurité personnelle, ils sont souvent contraints de vivre dans la criminalité ou dans des quartiers où les taux de criminalité sont plus élevés, les communautés défavorisées sont souvent confrontées à des défis tels que la fuite des cerveaux, l'émigration, les conflits sociaux, l'expansion des bidonvilles, l'instabilité, la violence urbaine, les sociétés divisées et les conflits violents, etc.

Une dernière dimension, que nous avons identifiée comme étant tout aussi importante, est la dimension économique. La promotion de l'égalité sociale est parfois perçue comme très coûteuse et n'en valant pas la peine. Pourtant, le FMI a identifié que le coût d'opportunité pour la seule économie française est égal à 1,5 % du PIB du pays sur 20 ans. En outre, de nombreux pays dont les sociétés sont relativement égalitaires font preuve d'une plus grande compétitivité économique. L'inclusion sociale peut également être considérée comme un coût d'opportunité, car une main-d'œuvre diversifiée est plus créative, plus innovante et comprend mieux les besoins du marché.

## **Proposition principale 2 : S'attaquer aux inégalités dans toutes les sphères de la vie et des politiques**

Pour construire une société systématiquement inclusive, nous devons d'abord comprendre comment l'exclusion systémique se produit. L'exclusion est le produit d'une variété de facteurs contributifs, allant d'obstacles hérités tels que les conditions de vie de la famille et de l'environnement dans lequel nous sommes nés, à l'accès à l'éducation et au soutien pendant les études et, une fois les études terminées, à l'accès au marché du travail et à un lieu de travail où nous pouvons nous épanouir pleinement et être soutenus pour atteindre nos objectifs. Elle peut être affectée par des facteurs externes tels que l'endroit où nous vivons, les personnes que nous rencontrons, les services avec lesquels nous devons interagir et les préjugés de ceux qui fournissent ces services, et ces facteurs s'accumulent au fil du temps.

L'exclusion et la discrimination sont vécues différemment et les individus peuvent être confrontés à la discrimination non pas sur un seul, mais sur plusieurs aspects d'eux-mêmes. La construction d'une société systématiquement inclusive exige donc l'application d'une optique à la fois multidimensionnelle et intersectionnelle qui tient compte de l'existence de facteurs contribuant à l'exclusion, mais aussi de la diversité des expériences vécues qui peut signifier que, pour certains individus, certains facteurs sont plus importants que d'autres. Les politiques publiques visant à construire une société systématiquement inclusive ne réussiront qu'avec l'appréciation de cette réalité et la mise en œuvre de solutions à plusieurs niveaux.

Volt Belgium défend la lutte contre les inégalités sociales par le biais d'une approche intersectionnelle. Nous sommes convaincus que l'intersectionnalité est une lentille essentielle qui doit être appliquée dans toutes les politiques visant à s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Volt Belgium soutient l'intégration effective de l'inclusion systémique, en recherchant le développement et l'adoption de plans d'action nationaux et régionaux pour l'inclusion systémique, développés en partenariat avec les communautés concernées. Ces plans d'action devraient avoir des résultats et des objectifs mesurables, des données devraient être collectées pour suivre les progrès réalisés par les acteurs publics et privés, et des mesures de réparation et de responsabilisation sont nécessaires pour garantir que des moyens financiers appropriés sont mis à disposition pour mener à bien ces plans.

Les plans d'action nationaux et régionaux pour l'inclusion systémique devraient impliquer tous les ministères compétents pour s'attaquer aux principaux déterminants des inégalités socio-économiques, notamment en garantissant un accès équitable au logement et à un cadre de vie sain :

- au logement et à un cadre de vie sain
- aux biens et aux services,
- à l'éducation
- au marché du travail et à un lieu de travail inclusif
- aux services de loisirs, culturels et sportifs
- Services de transport et de mobilité
- Services publics et sociaux
- Capital social et financier
- Protection efficace contre la discrimination et respect des droits
- Représentation et participation politiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, un observatoire de la collecte de données sur l'égalité, couvrant à la fois la collecte de données sur l'égalité par les acteurs publics et privés, devrait être mis en place pour collecter des données complètes sur la prévalence de l'exclusion et pour suivre les progrès par rapport aux indicateurs de réussite découlant des plans d'action.

Volt défend le renforcement des organismes de promotion de l'égalité et de la société civile, qui servent d'intermédiaires entre les autorités publiques, les communautés concernées et les individus, en garantissant à la fois un financement suffisant pour permettre à ces organismes de mener à bien leur travail, mais aussi en adoptant des réformes législatives qui facilitent la capacité de ces acteurs à agir au nom des victimes de discriminations devant les tribunaux.

Comme l'a démontré la guerre d'Ukraine, l'adoption d'une politique migratoire humaine et la facilitation de l'accès au marché du travail peuvent être très efficaces et réduire la charge des services sociaux. Notre économie est gagnante lorsque nous facilitons l'accès des personnes exclues au marché du travail en toute légalité. Volt défend la création d'une politique migratoire humaine qui permette aux nouveaux arrivants de contribuer pleinement à l'économie et, par conséquent, au financement de l'élargissement de la base de biens et de services nécessaires, en augmentant la capacité des services publics à traiter et à déterminer l'éligibilité des candidats réfugiés, à rapatrier ceux qui n'ont pas de statut légal, tout en créant des couloirs de régularisation pour les individus qui se sont intégrés dans la société.

### **Proposition principale 3 : Personne n'est laissé pour compte**

Volt s'engage à défendre au sein du gouvernement des politiques qui garantissent que personne n'est laissé pour compte. Le coût économique de l'exclusion a trop longtemps été ignoré ou sous-estimé. À l'heure où la Belgique est confrontée à de nombreuses crises et défis, nombre des solutions qui doivent être mises en œuvre exigent que tous les Belges atteignent leur plein potentiel. En tant que pays attaché aux valeurs de l'UE, nous veillerons à ce que des plans fédéraux, régionaux et provinciaux complets existent pour lutter contre les discriminations là où elles se produisent, mais aussi pour prendre en compte les causes historiques, structurelles et systémiques de ces discriminations. Pour les combattre, nous préconisons une approche globale, étayée par une base de données complète provenant de sources publiques et privées, et des objectifs mesurables qui garantissent que des progrès réels sont accomplis pour réduire le nombre de personnes confrontées à l'exclusion et à la discrimination. C'est essentiel non seulement pour les victimes, mais aussi pour la société dans son ensemble qui, en fin de compte, subit les coûts de l'exclusion.

### **Priorité électorale 8 : Logement et urbanisme**

Dans toute l'Europe, la hausse des prix du logement prive les jeunes générations d'une vie digne. Plus généralement, une ville mal conçue peut potentiellement avoir un impact important sur notre santé et notre bien-être, l'urbanisme centré sur la voiture étant un facteur clé de ce fardeau. Sans une action claire et positive, les villes malsaines continueront à rendre les Européens malades et à créer un fardeau structurel et inutile pour les hôpitaux, le secteur de la santé en général et notre économie.

Le coût d'achat d'un logement a augmenté de 45 % entre 2010 et 2022 dans l'UE [1]. Cette situation est particulièrement difficile pour les jeunes qui, souvent, ne disposent pas d'un capital important et peinent à obtenir un prêt. pL'accession à la propriété diminue fortement pour les jeunes en Europe (et de plus en plus de maisons et de richesses sont accumulées entre les mains de personnes moins nombreuses, plus riches et souvent plus âgées). Par exemple, 62,5 % des Européens du Sud nés entre 1965 et 1979 possédaient une maison à l'âge de 30 ans, et ce pourcentage est tombé à 37,5 % pour les personnes nées en 1980 ou après [2].

**L'urbanisme** : L'urbanisme et la planification des transports influencent considérablement la santé et le bien-être des personnes. Environ 20 % de la mortalité prématurée dans les villes (où 70 % de la population devrait vivre d'ici 2050) pourrait être évitée grâce à une meilleure planification urbaine et des transports dans les villes. La réduction de la dépendance à l'égard de la voiture (en investissant dans la mobilité durable : transports actifs et publics ; réduction de l'espace pour les routes et les parkings) dans les villes et l'augmentation des espaces verts et des loisirs sont des éléments essentiels de la transition urbaine vers des villes plus saines [3] [4].

La plupart des jeunes Européens de moins de 30 ans aimeraient acheter un logement [5]. Après la pandémie de grippe aviaire, la santé est toujours au cœur des préoccupations et des priorités des citoyens. Les villes malsaines constituent une charge cachée de maladies, d'hospitalisations et de décès. En particulier, les éléments malsains dans les villes, comme les voitures, la fumée de bois ou les émissions industrielles, sont tout aussi toxiques pour notre bien-être et pour la durabilité de la planète que des dommages plus connus, comme l'amiante ou la contamination par les PFAS.

Nos villes sont bien plus qu'un simple environnement bâti. Elles façonnent notre vie quotidienne, notre santé et notre bonheur. C'est là que nous nous déplaçons, que nous rencontrons nos amis, que nous travaillons et que nous passons notre temps libre. La Belgique possède quelques-unes des plus belles villes d'Europe, mais il y a beaucoup de choses qui, selon nous, peuvent - et doivent - être améliorées. Voici la vision de Volt pour la ville du futur.

## **Proposition principale 1 : Logement abordable et inclusif et urbanisme**

### **(1) Un logement abordable**

L'acquisition d'un logement est souvent considérée comme une étape importante dans notre vie en tant qu'individus et cruciale pour ceux qui souhaitent fonder une famille. Non seulement l'absence de logement nuit à notre position et à nos chances au sein de la société, mais elle affecte aussi fortement notre santé. C'est pourquoi Volt croit au droit au logement, qui vise à rendre le marché du logement plus abordable tout en apportant une aide financière à ceux qui souhaitent acheter leur tout premier logement. Nous ferons des propositions concrètes en nous inspirant des meilleures pratiques européennes : nous pouvons nous inspirer de certains projets déjà mis en place dans d'autres pays pour rendre l'achat et la location d'une maison ou d'un appartement plus abordables, en particulier pour les jeunes. En outre, le droit à un logement comprendra des investissements supplémentaires dans des logements sociaux de qualité, des abris et des espaces de couchage temporaires.

### **(2) Une ville inclusive**

Volt envisage un environnement bâti dans lequel chaque personne peut s'épanouir, indépendamment de ses origines, de ses capacités ou de son sexe. Aujourd'hui, de nombreux obstacles à l'inclusion subsistent dans nos espaces publics, qu'il s'agisse des marches qui obligent une personne handicapée à faire un détour, du manque d'éclairage public qui pousse les personnes vulnérables à éviter les lieux la nuit, ou de la non-disponibilité d'informations dans des langues autres que la langue locale. Volt souhaite réaliser des espaces publics inclusifs en impliquant les associations et les représentants des minorités tout au long de la conception des grands projets urbains, et développer des lignes directrices facilement

applicables par les autorités locales dans leurs projets de développement afin de vérifier et de remédier à tout obstacle potentiel à l'inclusion.

## **Proposition principale 2 : Logement et urbanisme sains et durables**

### **(1) Villes fraîches : réduire les îlots de chaleur urbains**

Les étés sont de plus en plus chauds et les villes connaissent souvent des températures beaucoup plus élevées que les zones rurales avoisinantes. Cette situation n'est pas seulement inconfortable, elle peut aussi constituer un risque pour la santé des personnes vulnérables. Volt propose qu'au lieu de refroidir l'intérieur de nos voitures, de nos trains et de nos maisons à l'aide de l'air conditionné, nous commençons à refroidir la ville entière, de manière naturelle. Nous devons identifier les zones les plus chaudes de nos villes à l'aide de cartes thermiques et, sur cette base, adapter la zone urbaine autour de ces zones. Cela peut se traduire par la plantation d'arbres et la végétalisation des façades, mais aussi par la mise en place d'infrastructures telles que des fontaines, des voiles solaires et des pergolas. En outre, il s'agit d'allouer moins d'espace aux routes, aux parkings et aux voitures et plus d'espace aux espaces verts et aux espaces centrés sur les citoyens, tels que les lieux de rencontre et les plaines. Pour trouver la meilleure combinaison possible en fonction du contexte local, Volt préconise une approche co-créative dans laquelle les habitants et les entreprises, en collaboration avec les urbanistes et les experts, planifient, conçoivent et créent leur futur espace de vie. En outre, les nouvelles constructions et les rénovations devraient bénéficier d'incitations fiscales pour inclure des façades et des toits verts, ainsi que d'autres éléments architecturaux permettant de rafraîchir les espaces publics.

### **(2) Logement durable**

Notre environnement bâti est l'un des principaux producteurs d'émissions de CO2. Les bâtiments modernes réduisent la consommation d'énergie grâce à l'isolation et à des appareils plus efficaces. Bien que nous souhaitions promouvoir la construction de maisons économes en énergie, celles-ci ne devraient pas remplacer les bâtiments existants. Pour que les émissions des nouvelles constructions soient compensées par une réduction de la consommation d'énergie, il faut qu'elles soient utilisées pendant dix ou vingt ans, période au cours de laquelle de nouvelles rénovations (et émissions) ont lieu. Volt favorise donc la réutilisation et l'amélioration des bâtiments existants plutôt que la démolition et la reconstruction. Nous proposons des crédits d'impôt pour la rénovation énergétique et la réutilisation des bâtiments non rénovés ou abandonnés.

### **(3) Ville saine**

Alors que la population mondiale continue de croître et de s'urbaniser, il est de plus en plus important de donner la priorité à la santé et au bien-être de nos villes et de leurs habitants.

Des études ont montré qu'environ 20 % de la mortalité prématurée dans des villes comme Barcelone, et des pourcentages similaires sont attendus dans des villes belges comme Bruxelles et Anvers, peuvent être attribués à des facteurs environnementaux tels que la pollution de l'air, le manque d'espaces verts et le manque d'activité physique. Une grande partie de l'espace urbain est allouée aux voitures, à la fois en termes de parkings, de stationnement dans les rues et de voitures sur les routes. En revanche, les transports publics sont beaucoup plus efficaces en termes d'espace et peuvent contribuer à réduire les effets négatifs sur la santé associés à l'aménagement urbain axé sur la voiture.

La conception et le fonctionnement des villes peuvent avoir un impact profond sur la santé et la qualité de vie de ceux qui y vivent. Ces facteurs contribuant à des effets négatifs sur la santé, il est essentiel d'adopter une approche holistique de l'aménagement urbain qui place la santé au centre des préoccupations.

Pour atteindre cet objectif, il convient de mettre en œuvre des politiques et des mesures spécifiques, telles que la promotion d'options de transport actif comme le vélo et la marche, l'augmentation des espaces verts et des parcs, la mise en œuvre de réglementations visant à réduire la pollution de l'air et l'intégration d'évaluations de l'impact sur la santé dans les décisions d'aménagement urbain. Ces mesures politiques ont pour avantage d'améliorer la santé et le bien-être, de renforcer la sécurité des cyclistes et de créer une communauté plus vivable et plus durable pour tous. En créant des villes favorables à la santé, nous pouvons améliorer la vie de millions de personnes et créer des communautés plus durables et plus agréables à vivre pour les générations à venir.

Les quatre mesures très spécifiques sont (1) l'extension des zones à faibles émissions à toutes les villes (qui peuvent être similaires au modèle actuel de Bruxelles) (2) l'introduction de zones à faibles émissions pour les poêles à bois en plus des voitures, car en dehors du trafic, qui est en général la source la plus importante d'exposition à la pollution de l'air, les poêles à bois créent également une exposition inacceptable aux particules en suspension dans les zones résidentielles, (3) l'obligation de mettre en œuvre une évaluation de l'impact sur la santé dans les évaluations de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire comme le MER et (4) une répartition équitable de l'espace dans les villes, avec un pourcentage maximum d'espace pouvant être alloué aux voitures (routes et parkings) et des pourcentages minimums pour les espaces verts, les zones de loisirs, les piétons, les cyclistes et les transports en commun.

### **(4) Une ville propre**

La propreté des espaces urbains augmente l'attrait et l'utilisation des équipements tels que les parcs, les aires de jeux et les transports. À l'heure actuelle, deux problèmes influencent la propreté de nos villes : le ramassage des ordures et les déchets sauvages. Les sacs poubelles qui traînent dans la rue la veille du ramassage ne sont pas seulement une horreur, ils posent aussi des problèmes avec les animaux et les maladies. Il en va de même pour l'absence de poubelles publiques en nombre suffisant, qui incite au dépôt de déchets et entraîne la nécessité de nettoyer fréquemment nos espaces publics. Volt propose de combattre ce problème à la source : Installer des points centraux de collecte souterraine des déchets dans une rue sur deux et augmenter le nombre de poubelles modernes dans nos espaces publics. En outre, nous proposons d'obliger les maisons neuves et rénovées à inclure des locaux de collecte centrale des déchets, comme c'est déjà le cas dans de nombreux autres pays européens.

## **Priorité électorale 9.A. : Réformer Bruxelles**

Actuellement, Bruxelles est une ville à plusieurs niveaux et inefficace. Il y a la Région de Bruxelles-Capitale, avec les compétences des régions, un parlement et un gouvernement (ministre-président). Les compétences provinciales sont partagées entre le Haut fonctionnaire de l'Agglomération et le ministre-président de la Région. Cette région compte 19 communes, chacune ayant son propre bourgmestre, son propre conseil communal et ses propres priorités. Ces priorités ne sont souvent pas alignées entre les communes, alors que la réalité montre qu'elles sont enchevêtrées. Les frontières entre les municipalités se sont estompées et nous vivons dans la réalité d'une aire métropolitaine.

### **Notre proposition**

Nous voulons réformer Bruxelles en une seule capitale avec 19 quartiers.

Notre proposition s'inspire du modèle d'autres capitales européennes, telles que Berlin ou Prague. Nous pensons que l'actuelle Région de Bruxelles-Capitale devrait devenir la Ville de Bruxelles, une ville dotée à la fois de compétences régionales, provinciales et municipales, où le bourgmestre exerce également les fonctions de ministre-président régional et de gouverneur provincial. Les 19 communes actuelles deviendraient des arrondissements au sein de la ville, en s'inspirant du modèle anversois.

Volt veut rendre la gouvernance de Bruxelles plus efficace, en transformant les 19 communes en districts d'une seule ville, avec des compétences municipales, provinciales et régionales.

## **Priorité électorale 9.B : Extension stratégique des compétences de l'UE**

Volt estime que de nombreux problèmes sont identiques dans toute l'Europe (voire au-delà) et nécessitent une réponse européenne. Il serait donc logique de déplacer les compétences des niveaux national et régional, voire local, vers l'UE.

### **(1) Soins de santé**

La pandémie de Corona a montré que les représentants nationaux ou régionaux divisés n'étaient pas en mesure de répondre à une pandémie mondiale. Chaque pays ou région a pris ses propres mesures, chacune ayant un impact différent sur les personnes qui y vivent. Les frontières ont été fermées, les familles déchirées et l'impact sur le système de santé a été différent partout. Chaque pays se battait pour obtenir ses propres livraisons de masques ou d'autre matériel médical, entrant en concurrence avec les autres États membres, au lieu de collaborer pour obtenir davantage. L'UE est intervenue et a négocié avec les laboratoires pharmaceutiques en tant que grande puissance économique et politique, avec des résultats positifs.

### **(2) L'énergie**

La guerre en Ukraine, et la réduction des importations d'énergie russe qui en a résulté, a de nouveau créé une concurrence entre les États membres. Les États membres négocieraient seuls avec d'autres pays exportateurs de combustibles fossiles, alors que le réseau énergétique est interconnecté. Les émissions de CO2 d'une centrale au charbon d'un pays ne s'arrêtent pas à la frontière, surtout si cette centrale est construite à la frontière. Tous les pays n'ont pas accès à la mer, ce qui limite les options pour l'énergie éolienne.

### **(3) Le climat**

Le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières. Il a des répercussions sur l'ensemble du continent : inondations dans la région frontalière entre la Belgique et l'Allemagne, incendies de forêt dans tout le sud, fonte des glaciers dans les Alpes.

### **(4) Asile et migration**

Volt veut une politique humaine en matière de réfugiés et une politique intelligente en matière de migration de la main-d'œuvre pour l'UE. La collaboration et la solidarité sont des conditions préalables à la prévention de futures crises migratoires en Europe. Nous montrerons nos valeurs européennes en accueillant les réfugiés et les demandeurs d'asile de

manière humaine et en leur offrant un avenir. Aucun adulte ni enfant ne peut être coincé dans des endroits dangereux et inhumains comme les camps de Moria ou de Lesbos. Volt souhaite également offrir un meilleur avenir aux travailleurs migrants en leur expliquant clairement les possibilités qui s'offrent à eux. De cette manière, nous améliorerons la situation des travailleurs migrants, la nôtre et celle de leur pays d'origine.

## **(5) Agriculture**

Actuellement, les agriculteurs des différents pays doivent respecter des règles différentes, mais leurs produits peuvent être exportés sans problème dans toute l'Union européenne. Cela crée une situation de concurrence déloyale.

Volt est un parti européen, qui se concentre sur l'UE. C'est pourquoi nous voulons transférer davantage de compétences au niveau européen, là où cela a du sens.

## **Priorité électorale 10 : Participation des citoyens**

De plus en plus de citoyens se détournent de la société et de la politique. Le nombre de personnes ayant une attitude anti-gouvernementale augmente. Les citoyens se sentent mal représentés par leurs élus et jugent ce problème important, comme le montrent les études. En outre, le fait que les citoyens n'aient aucun impact sur la politique entre deux élections est une source importante de frustration. Ce mécontentement est aussi grand au niveau régional qu'au niveau fédéral.

Les études montrent que les citoyens aspirent à un leader fort. En réponse, Volt veut renforcer la démocratie par une citoyenneté plus forte. Pour un renouveau de la démocratie avec des éléments forts de citoyenneté et de participation citoyenne, nous voulons introduire les propositions suivantes au niveau du gouvernement régional :

### **Proposition principale 1 : plébiscite (référendums)**

**Nous souhaitons intégrer le décret sur le plébiscite dans la constitution** et mettre en place des **"rapports citoyens"** basés sur le modèle américain de l'Oregon.

La constitution actuelle prévoit des référendums non contraignants au niveau régional. Cependant, il n'existe pas encore de décret d'application en Flandre, contrairement à la Région bruxelloise. Volt veut que les citoyens soient bien et objectivement informés avant un plébiscite. Volt veut fournir à tous les électeurs un rapport citoyen avant chaque

plébiscite. Le "rapport citoyen" est basé sur le modèle de l'Oregon qui est appliqué aux États-Unis depuis 2010 (CIR - Citizens Initiative Review).

Il s'appuie sur un panel de 18 à 24 citoyens tirés au sort et aussi représentatifs que possible de la population. Le panel étudie tous les avantages et inconvénients des propositions pendant cinq jours, avec l'aide d'experts, et s'accorde mutuellement sur les faits et les chiffres.

Ce rapport est ensuite présenté au public par l'intermédiaire de la presse. **Les électeurs reçoivent également ce rapport avec leur bulletin de vote pour un plébiscite.**

## **Proposition principale 2 : Droit de pétition**

Volt préconise d'étendre le droit de pétition, qui existe déjà au niveau fédéral, à la Région flamande et wallonne, comme c'est déjà le cas en Région bruxelloise. De cette manière, les pétitionnaires ont le droit de s'exprimer au Parlement.

## **Proposition principale 3 : Améliorer le décret communal**

(1) Tout d'abord, un règlement de participation clair et détaillé est nécessaire. Actuellement, chaque commune élabore son propre règlement de participation. Volt propose de fournir tous les instruments de participation de manière claire et détaillée dans le décret municipal.

Deuxièmement (2), les conseils de citoyens devraient être mentionnés dans le règlement de participation : L'arrêté municipal décrit un certain nombre d'instruments de participation, tels que les plébiscites. Cependant, l'instrument 'conseils civiques tirés au sort' est absent. Volt souhaite également que cet instrument soit inclus dans l'arrêté municipal.

En outre (3), il faut plus de transparence dans la prise de décision : De nombreux conseils souhaitent que leurs documents administratifs soient le moins consultés possible, tant par les conseillers municipaux que par les citoyens. Volt est favorable à l'adoption du décret wallon dans les régions flamande et bruxelloise. Les obligations de transparence plus étendues du décret wallon sur la transparence doivent donc également être reprises dans le décret flamand sur les pouvoirs locaux.

Le texte oblige les communes et les provinces à publier les projets de délibération et les notes de synthèse sur les points à l'ordre du jour de la séance publique de leur conseil au plus tard cinq jours francs avant celle du conseil municipal.

Les seules données personnelles communiquées sont les noms des représentants, des élus et des candidats à ces fonctions. Les données personnelles des autres personnes physiques concernées sont anonymisées. La commune peut rendre des documents publics via cet outil gratuit : [deliberations.be](https://deliberations.be)

Nous constatons que la transparence est parfois limitée, par exemple en mettant en ligne des textes sous forme de photos, afin qu'ils ne soient pas utilisés par les robots de recherche. Volt veut interdire ces formes d'obstruction réglementaire.